

**Le sénateur MacEachen:** Le coup au menton, c'est que cela ne suffira pas, qu'il faudra encore autre chose. C'est sur le budget qu'on va maintenant le juger, c'est là qu'il devra faire ses preuves à nouveau. Je ne sais si M. Frazee attend de M. Wilson qu'il applique au Canada, toutes proportions gardées, la merveilleuse loi Gramm-Rudman des États-Unis. Les gens observent, en se disant: «Bon, si le Canada réussit aussi bien proportionnellement que la loi américaine à réduire le déficit, alors la confiance pourra revenir dans une certaine mesure». M. Frazee a dit qu'il fallait une réduction de 5 à 7 milliards du déficit au cours des deux ou trois prochaines années. Voilà une dure pilule à avaler, et le président du conseil et président-directeur général de la Banque royale du Canada parle comme un livre quand il dit 5 à 7 milliards en deux ou trois ans. Mais est-ce que cela suffira? Voilà la question. Cela contentera-t-il les habitués des marchés qui ont tant d'influence sur nos taux d'intérêts et le cours de notre monnaie, même s'ils n'ont pas toujours raison et peuvent même se tromper? M. Frazee dit la chose suivante, que je trouve très intéressante:

La triste vérité, c'est que dans notre situation budgétaire actuelle, l'important réseau de programmes sociaux et économiques dont nous avons pris l'habitude de nous complaire sans un coût cumulativement inabordable dans les conditions actuelles.

● (1600)

Autrement dit, la triste vérité, c'est que notre important réseau de programmes sociaux et économiques est d'un coût inabordable. Ayant déjà abordé le sujet après le dernier budget, nous savons à quel point les Canadiens ne supportent pas qu'on touche à ce que M. Frazee juge d'un coût inabordable. Pourtant, il dit ensuite qu'on peut réduire les dépenses sans supprimer les programmes sociaux ou plonger le pays dans la récession. Honorables sénateurs, c'est vrai. On peut réaliser d'énormes économies non pas en supprimant, mais en remaniant les programmes sociaux. Cela a été tenté, et nous combattons une partie de ce remaniement dans le projet de loi sur les allocations familiales. Et, d'ailleurs, le gouvernement a renoncé à remanier le programme de sécurité de la vieillesse.

Je veux seulement ajouter un dernier point tiré des commentaires de M. Frazee qui sont très intéressants et font autorité. Il dit ceci:

Le monde des affaires devrait diffuser trois messages fondamentaux:

1. Le déficit et la dette sont, et de loin, les deux plus graves problèmes économiques du Canada;

Nous pourrions ici ouvrir une parenthèse et nous poser ces questions: «Comment se fait-il que, en dépit de l'énorme déficit des États-Unis, auquel même le président actuel a ajouté en dépit de ses dires, ce pays connaisse la prospérité et une assez forte croissance? Comment se fait-il que le Canada ait eu trois années de croissance, malgré cet énorme déficit?». M. Frazee n'a pas envisagé ces deux questions et pourtant, je les juge importantes.

Dans son deuxième message, M. Frazee dit qu'il faut effectuer, et rapidement, d'importantes réductions dans les dépenses et enfin—et c'est le point le plus dur—que le monde des affaires doit faire des suggestions sur les réductions indispensables et réaffirmer qu'il est prêt à payer sa part.

Je fais remarquer aux sénateurs que l'article lui-même ne contient aucune suggestion concrète. Il y a un vigoureux appel à la réduction du déficit de la part de ce monsieur qui, je crois, est aussi président du Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national. Honorables sénateurs, ce que je veux faire ressortir, et je l'ai déjà dit au moins deux fois, c'est que le plan économique du gouvernement, si fièrement annoncé en mai dernier, s'est évanoui en fumée; il n'a pas convaincu la communauté internationale. En fait, il n'a même pas évité l'impression négative qui a été à l'origine de la crise de notre dollar il y a quelques jours et il n'a pas atténué le désir du monde des affaires de voir des réductions de dépenses et de déficit dans le prochain budget.

Honorables sénateurs, tout ce que je peux dire c'est que je compatis avec le ministre des Finances qui connaît, quelques semaines seulement avant le budget, une crise du dollar et une baisse considérable des cours du pétrole. Je compatis parce que le plan économique et financier qu'il a annoncé en mai dernier s'est révélé tout à fait inadéquat, et insuffisant pour donner les solutions qu'il jugeait si faciles lorsqu'il était dans l'opposition et qu'il critiquait notre gouvernement.

**L'honorable Jean-Maurice Simard:** Honorables sénateurs...

**Son Honneur le Président pro tempore:** Je tiens à informer les honorables sénateurs que si l'honorable sénateur Simard prend la parole, son intervention aura pour effet de clore le débat sur la motion de deuxième lecture du projet de loi.

[Français]

**Le sénateur Simard:** Honorables sénateurs, pour débiter, j'aimerais remercier le sénateur MacEachen de sa leçon d'économie et de son retour dans l'histoire. Si je ne me rappelais pas qu'il a, pendant plusieurs années, présidé l'administration financière du gouvernement fédéral, je serais impressionné et prendrais peut-être ses prédictions et ses conseils un peu plus au sérieux!

Les citoyens canadiens pourraient être tentés de succomber à son style oratoire et se laisser prendre par cette vaste expérience. Si les Canadiens se rappellent tout ce que le gouvernement libéral a prêché à l'époque. Toutes ces prédictions ne se sont pas avérées un succès financier, social ou économique. D'ailleurs, en majorité, c'est pour cela que les gens ont voté en septembre 1984 pour le gouvernement conservateur. Je ne m'y attarderai pas davantage, sauf pour revenir, à la fin de ma brève intervention, sur les derniers propos du sénateur MacEachen, sur ses prédictions sombres ainsi que ses avertissements et sa sympathie à l'endroit du ministre des Finances, M. Wilson, à cause des problèmes qu'il aura à solutionner lors de son prochain budget.

Tout de même, je voudrais revenir sur quelques points particuliers du projet de loi C-80.

[Traduction]

Le sénateur MacEachen a mentionné que le gouvernement avait annoncé son intention d'écouter la population. Je pense qu'il l'a fait et qu'il a préparé cette mesure législative avec grand soin. Selon le sénateur, le gouvernement n'a accepté que 19 amendements de forme proposés par l'Association du barreau canadien. Dans une certaine mesure, cela témoigne peut-être du sérieux de la préparation du projet de loi et de la quantité de travail qu'on lui a consacré. Inutile de mentionner